Renée Lemaire, rue Naples, 86. — Roger Deroche, rue Boucieaut, 7. — Octave Derly, rue Longues-Haies, 185. — Adrienne Duflou, rue Longues-Haies, 211. — Bernard Nockman, rue Alsace, 71. — Odette Decodenanze, rue Franklin, 143. — Alice Viart rue Parmentier, 37.

Décès. — Georges Delepau, 7 mois, rue Condé, 27, c. Degrieck, 7. — Clara Dassemeaux, 68 ans, rue Cadeau, 67. — Eugène Caudde, 6 mois, rue Lannoy, c. Despretz, 26. — Celina Chandier, veuve Leemans, 80 ans, rue Barbieux, 33. — Auguste Pruvost, époux Laurent, 34 ans, rue Vivier, 10. — Julia Jardez, veuve Imbrecht, 48 ans, rue Coq-Français, 233, déc. hôpital. — Julia Masson, veuve Huyghe, 66 ans, rue Marceau, déc. hôpital — Edmond Tullier, 3 jours, Grande-Rue, 241 (hôp.) — Honorine Catteau, 75 ans, rue Ba Campagne, 122.

La Brasserie Coopérative de Mons-en-Barœul

a l'honneur de rappeler à sa clientèle de bières en bouteilles que les tickets délivrés pendant l'année 1922, doivent être déposés dans un de ses bureaux avant le 31 janvier courant, afin de permettre l'établissement des bordereaux de bénéfices.

La seconde ristourne proposée à l'assemblée générale annuelle sera de 10 centimes au litre ; elle sera de 15 centimes pour les actionnaires ayant consommé un minimum de 200 caisses. Le litre de « Bock Cristal » à leur aura coûté pour 1922, 0 fr. 60

Pour les bières en fûts, l'ensemble des remises proposées sera de 20 francs à l'hecto ; elle sera de 25 francs pour les actionnaires ayant consommé plus de 50 hectos.

L'économie réalisé sur toutes ces bières sera de plus de 40 francs à la rondelle.

9624

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Un homme tombe à l'eau

En longeant le canal, vers 14 heures, le sieur Kaleta Wawrayn, 36 ans, mineur, domicilié à Ostricourt, est tombé accidentellement à l'eau.

Sachant nager, Kaleta a pu regagner la rive. Il en a été quitte pour un bain froid.

VOL D'UN PORTEFEUILLE

M. Demeyère Aloïs, loueur de voitures, rue de Madagascar, 28, a déposé plainte au Commissariat de Police du 2e arrondissement, contre une personne inconnue qui lui a dérobé son portefeuille contenant une somme de 58 fr. Une enquête est ouverte.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE «LA JEUNESSE DE LA CROIX ROUGE»

Dimanche 7 janvier, une réunion de commission a eu lieu au siège social de la société. A cette réunion, il a été décidé ce qui suit :

1. Achat de vareuses pour les gymnastes; 2. vote à l'unanimité d'une somme pour le monument aux morts de la grande guerre, érigé par la ville; 3. que M. A. Cardon, moniteur, 76, rue de Normandie, à Tourcoing, prendrait dès ce jour les fonctions de secrétaire en remplacement de notre ami à Demarchelier, appelé sous les drapeaux (classe 22, gymnaste classé).

Une réunion générale et obligatoire aura lieu le mercredi 10 janvier, à 19 h. 45 au siège de la société. A cette réunion les moniteurs Barratte, Cardon feront une démonstration des mouvements pour les différents concours de l'année, auxquels la société participera : Rouen, Valenciennes, La Madeleine.

Un appel sérieux sera fait à chaque cours par le secrétaire, et tous sociétaires non assidus sont priés de vouloir bien rendre leur béret, sans oublier qu'ils sont redevables à la société de leur cotisation jusqu'au jour où ils en sont détenteurs.

REPRESENTATION INTERDITE

Par arrêté de M. le Maire, la représentation de « La Danseuse Rouge » qui devait se donner hier soir a été interdite.

AU THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 11 janvier à 8 h. 1/4 précises « L'Ambassade », pièce de Henry Kistemackers.

Dimanche 14 janvier, à 3 h., première représentation de la « Mégère Apprivoisée », opéra, musique de Silver.

Location ouverte comme d'usage.

HARMONIE MUNICIPALE

En raison d'une circonstance imprévue, répétition ce soir, mardi, à 20 heures, au local habituel, au lieu de vendredi 12 courant.

La commission compte que personne ne manquera à cette répétition.

ETAT CIVIL

Naissances. — Gisèle Blache, rue Marceau, 45. — Christiane Lagnier, rue de Lille, 13. — Jeanine Tiberghien, rue Laverrier, 33. — Marie Petit, rue Winoc-Chocquel, 37. — Marguerite Laurent, rue Chaptal, 10. — Paule Poulain, rue du Ch. Bayard, 3. — Louis Dupont, rue Racine, 13. — Jacqueline Verhaege, rue du Ch. Houpline, 341 bis. — Georges Leromain, rue des Archers, 49.

Publications. — Jules Tonneau, employé, et Thérèse Gay, s. p. à Rosmans-sur-Isère. — Victor Aubray, employé au Ministère des R. I., à Lille, et Alice Agache, employée. — Michel Dujardin, industriel, et Marie Glorieux, s. p. — Achille Sevin, courtier en laines, et Clotilde Varley, s. p., à Paris. — Hector Cattel, sécheur de laines, à Roubaix, et Joséphine Wokerlé, bobineuse.

Décès. — Sidonie Degezelle, 64 ans, rue des Carliers, 166. — Catherine Deman, 86 ans, rue de Lille, 21. — Berthe Dupire, 20 ans, rue du Petit Village, 33. — Philomène Druez, 70 ans, rue des Champs, 104. — Justine Braye, 45 ans, rue du Beau-Laurier, c. Stal, 6. — Henri Toulemonde, 49 ans, rue de l'Union, 89.

Cinéma du Brun Pain

Rue des Champs

Bientôt JACKIE COOGAN (Le Gosse), dans un immense succès « Chagrin de Gosse »

69

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

CONTRAVENTION. — Le nommé Saynaeve Emile, rue de la Baillerie, a fait l'objet d'un procès-verbal dressé par le service de police, par défaut d'éclairage à son vélo.

ETAT CIVIL

Naissances. — Hélène Doutreluingne, rue des Trois-Pierres. — Noëlle Messeeuw, contour Saint-Liévin, 4. — André Desmet, rue du Petit-Tournai, 7.

Publications. — Marcel Delvinquière, serrurier, et Jeanne Declercq, bobineuse, à Herseaux (Belgique). — Henri Baryn, menuisier, rue Lorthiois, 13, à Mouvaux, et Marguerite Castel, soigneuse, rue des Trois-Pierres, 31, à Wattrelos.

Décès. — Henri Barbieux, 86 ans, contour Saint-Liévin, 17. — Madeleine Vanmullen, 19 mois, Fort Lillois, 34.

CROIX

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Le paiement aux assistés du Bureau de Bienfaisance aura lieu à l'hospice, le mercredi 10 janvier, de 13 h. à 15 h.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Georges Leroy, rue de l'Egalité, 40. — Lup Vasseur, rue Jean-Jaurès, 288. — Anna Deleile, rue Courbet, imp. Delsalle, 16.

HEM

LES TROTTOIRS SONT INTERDITS AUX CYCLISTES. — Pour avoir circulé en bicyclette, sur un trottoir interdit, contraventions ont été dressées contre MM. René Vandekerkove, menuisier, à Annapes et Oscar Vandeplace, employé, à Forest.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — (*Section du Petit-Lannoy*). — Cette taxe sera perçue le samedi 13 janvier de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit Desmet.

Les débitants de boissons paieront la licence du premier trimestre 1923.

LEERS

LES AMATEURS DE REVOLVER. — Il y a six semaines environ, nous avons relaté le vol commis chez M. De Smet, cafetier, marchand de vélos, à Leers, face à l'usine Motte-Bossut. Les cambrioleurs après avoir brisé un carreau, firent main-basse sur quelques brownings et fusils de chasse d'une valeur de 1.500 francs.

Au cours de la nuit de dimanche à lundi employant le même système, les cambrioleurs, les mêmes sans doute, ont soutiré de l'étalage trois brownings, d'une valeur totale de 350 francs.

M. De Smet a porté plainte à la gendarmerie de Wattrelos.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires du mois de décembre et de la licence des débitants de boissons pour le 1er trimestre 1923 se fera :

Les lundi 8 janvier et mardi 9 janvier de 8 h. 30 à 11 h. du matin au débit de tabacs Lory, Le mercredi 10 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit de tabacs Muylb, au Bulason.

Le vendredi 12 janvier de 8 h. 30 à 11 h. du matin au débit de tabacs Grimm.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LES VICTIMES DE LA GUERRE. — La Mairie est avisée du retour dans la commune du corps de Jeanne Marhem, exhumé à Nantes, le 29 décembre. Sa famille habite Carrière du Christ, 19 bis.

ETAT CIVIL. — *Naissance.* — André Debruycher, rue d'Halluin, 19.

Publication. — Léon Vanhoenacker, mécanicien, et Hélène Debucquoy, doubleuse.

MOUVAUX

COUPS ET BLESSURES. — M. Declercq Jules, rue Pasteur, 53, à Mouvaux, a déposé plainte entre les mains de M. Caramiaux, commissaire de police, contre le nommé Busscher Louis, son voisin, pour coups et blessures au cours d'une rixe survenue entre eux, le mardi 2 courant, à 7 h. 30 du soir, rue Vauban. Les deux compères avaient bu quelque peu à l'estaminet Houzet, rue Ma Campagne, à Tourcoing. Procès-verbal a été rédigé à la charge de Busscher.

C'EST DEFENDU. — Contravention a été dressée au nommé Millescamps Louis, 30 ans, carreleur, rue Kléber, 20, à Mouvaux, pour dépôt d'ordures sur la voie publique.

AUJOURD'HUI PARTOUT
GRATIS
La 1re livraison illustrée de
LA FAUVETTE DU MOULIN
Grand Roman passionnant
par
ÉMILE RICHEBOURG
LA FAUVETTE DU MOULIN est un chef-d'œuvre de tendresse et d'émotion
La 2e Livraison est en vente ce jourd'hui. Les livraisons suivantes paraîtront deux fois par semaine, le mardi et le vendredi.
15c la livraison illustrée
P. ROUFF, Editeur, 145, rue de Vaugirard, Paris

LILLE

LE COIN DES ACCIDENTS

Un supplice horrible

PENDANT 1 h.½ UN OUVRIER EST RESTE LE BRAS PRIS DANS UN LAMINOIR

Un affreux accident est arrivé lundi à 1 h. 30 à la fabrique de céruse, Céruse et Cie, 263, rue Pierre Legrand, à Fives-Lille.

La victime est un nommé Eugène Ray, 22 ans, demeurant rue de Tournai, 50.

Ce brave ouvrier travaillait à un laminoir broyeur de craie, lorsque soudain, par suite d'un faux mouvement, sa main droite fut happée par la machine et disparut entre 2 cylindres. Au cri de douleur poussé par le malheureux, le personnel s'empressa et arrêta la machine.

Horrible détail il fallut près de 1 h. 30 pour démonter le laminoir. Impossible de dégager autrement Eugène Ray. On devine quelles durent être les souffrances du malheureux pendant cette longue heure d'attente.

Après avoir reçu les soins du docteur Bouchez, M. E. Ray a été transporté à l'Hôpital St-Sauveur de Lille. Il faudra probablement lui amputer le bras droit.

Une chute de 20 mètres

AU NOUVEAU THEATRE DE LILLE UN PEINTRE S'EST FRACTURE le CRANE

L'ouvrier peintre Achille Bayart, 47 ans, demeurant à Lille, façade de l'Esplanade, 2, et travaillant pour le compte de M. Delepoulle, entrepreneur, rue d'Arras, 38, a fait lundi à 2 h. 30 une chute de 20 mètres de hauteur.

Il était occupé sur une échelle à la réfection du plafond du grand escalier d'honneur, lequel est situé entre le Grand Foyer et la salle de spectacle. Relevé immédiatement, il a été transporté à l'Hôpital St-Sauveur de Lille, où l'on constata qu'il avait une plaie au front, contusion cérébrale et fracture du crâne. Son état est extrêmement grave.

Une auto a capoté place de Tourcoing

LES OCCUPANTS ONT ETE BLESSES

Dimanche vers minuit une auto pilotée par M. Augustin Petit, 40 ans, demeurant rue de la Chambre des Comptes, 4, et dans laquelle se trouvait également M. Marcel Guérin, 45 ans, représentant de commerce, demeurant rue Jacquemars-Giélée, 55 bis, arrivait en trombe du boulevard Digo-Danel.

Arrivé place de Tourcoing, le conducteur se rappela trop tard qu'il devait contourner. La voiture était déjà sur la bordure du trottoir, lorsque M. Petit donna un coup de volant en même temps qu'il freinait.

La voiture fit un « tête à queue » terrible et capota. Les deux occupants furent projetés violemment sur la chaussée.

M. Petit fut relevé avec des contusions sur tout le corps et M. Guérin fut blessé sérieusement à la tête.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, les deux victimes furent ramenées à leur domicile.

L'automobile, une superbe limousine, a vu ses deux roues tordues et l'avant défoncé.

Elle se trouve hors d'usage.

* AVIS *

La Société « L'EXPRESS », administration d'affichage et de publicité régionale, dont le siège est à Lille, 22, rue Lepelletier, informe sa clientèle que le droit exclusif d'affichage sur les murs communaux de la ville de Lille vient de lui être adjugé pour cinq années, avec le titre officiel d'Afficheur Municipal.

Au moyen des nouveaux et nombreux emplacements que lui procure cette concession et de ceux qui lui ont été apportés par la reprise de l'Affichage « L'ECLAIREUR » ajoutés à ceux qu'elle avait déjà, la société « L'EXPRESS » dispose actuellement, tant dans la ville de Lille et ses faubourgs que dans les localités voisines, de la plupart des endroits susceptibles de recevoir la publicité la plus efficace.

La Société rappelle qu'elle est également concessionnaire du droit exclusif d'affichage sur les murs communaux des villes de : Armentières, Douai, Tourcoing, Mouvaux, Wattrelos, Malo-les-Bains, Amiens, Reims, Epernay, etc., et qu'elle possède de nombreuses succursales dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de la Marne, ce qui lui permet d'effectuer la publicité dans un rayon très étendu, et par suite de donner complète satisfaction à sa clientèle.

La Société « L'EXPRESS » a pour objet principal la publicité sous toutes ses formes et notamment :

L'affichage papier, pose simple et conservation sur emplacements réservés.

L'affichage métallique, confection d'affiches sur zinc.

La distribution de circulaires, catalogues, etc...

La publicité ambulante par voitures annonces et hommes sandwichs.

La publicité par panneaux réclames sur routes, voies ferrées, et peintures murales.

Et la publicité lumineuse sur écrans (Voir à l'Annexe de « L'EXPRESS », Grand'Place, 21, à Lille).

VALENCIENNES

Le désespéré de l'Ecluse Notre-Dame est mort

Nous avons relaté dans son numéro de dimanche la tentative de suicide qui s'est produite samedi soir, à l'Ecluse Notre-Dame.

Un ouvrier de la Compagnie des wagons-lits, à Marly, Ernest Debressy, 67 ans, désespéré de ne pouvoir se loger se jeta dans l'Escaut.

Retiré par M. Dronsart, marchand de charbons Debressy fut transporté à l'Hôtel-Dieu. Malgré les soins qui lui furent prodigués, il a succombé dans la soirée de dimanche.

EN CASSATION...

Le marchand de beurre Z... Bailleul, de Denain, condamné par la Cour d'Appel de Douai, vient de se pourvoir en Cassation.

Le pourvoi est basé sur les raisons suivantes : Les prélèvements effectués auraient été pratiqués chez le destinataire quarante-huit heures après la livraison.

UNE BELLE-FILLE VOLEUSE

Nous avons relaté le vol d'une somme de 8.000 francs commis au préjudice de M. Charles P., usinier. L'auteur du vol est la jeune Jeanne B., 16 ans, qui est la belle-fille de P...

Vers 19 heures, Jeanne B., ouvrière d'émaillerie, était rentrée chez ses parents. Elle profita d'une absence pour ouvrir le buffet faire sauter le cadenas d'une cassette dans laquelle ses parents enfermaient leurs économies et s'emparer d'une somme de 8.070 francs.

Jeanne B., interrogée, comme nous l'avons dit, par la gendarmerie, a fait des aveux ; au cours de son interrogatoire ; elle a prétendu qu'elle avait déposé cette somme chez une dame X, commerçante à Saultain.

Cette dernière interrogée, a protesté énergiquement.

La gendarmerie de Valenciennes s'est transportée à Marly et à Saultain. Le « magot » est resté introuvable.

La jeune B... a été laissée en liberté provisoire. Elle n'avait dépensé, dit-elle, au moment de la découverte du vol qu'une centaine de francs en menus objets pour elle et son ami.

L'enquête se poursuit.

UNE COLLISION RUE DU QUESNOY

Lundi, vers 8 heures du matin, une collision s'est produite à l'angle des rues Delsaux et du Quesnoy entre une automobile conduite par le chauffeur René Chiry, au service du Comptoire Central d'Achats et une voiture appartenant à M. Victor Hurez, entrepreneur, à Marly.

Le choc fut assez violent, il n'y eut cependant pas d'accident de personne, mais les dégâts matériels sont assez importants.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

VOL EN GARE. — Le chef de gare d'Anzin a déposé plainte contre un voleur qui s'est introduit nuitamment dans la gare des marchandises en passant par une fenêtre dont il avait brisé un des carreaux.

Une dizaine de colis ont été éventrés. Le voleur a dérobé diverses marchandises, non encore inventoriées. Le préjudice peut être néanmoins évalué, dès à présent, à plusieurs centaines de francs.

LA VIE A BON MARCHE. — Pour résoudre le problème de la vie chère, des malfaiteurs se sont introduits, dans la nuit de samedi à dimanche, dans le jardin situé rue d'Arnonville, de M. Louis Bauduin, demeurant 291, rue Jean-Jaurès, ainsi que dans celui, situé même rue que le précédent, de Mme Leroy, 51, rue des Merlicans

Les voleurs ont arraché et emporté divers légumes, dont 2.500 poireaux. Le préjudice causé est assez important.

CRESPIN

UN FRAUDEUR. — Les douaniers ont arrêté un nommé Paul Thabois, 19 ans, manœuvre, à Onnaing, qui avait sur lui 1 kilo 700 de tabac et 300 grammes d'allumettes de provenance étrangère. Thabois, déféré au aPrquet a été écroué.

AVESNES

RECEL. — Le nommé Sonet Alphonse, 42 ans, mentieur en chauffage, incarcéré à la prison d'Avesnes, pour recel, a été conduit sous escorte de la gendarmerie, devant M. le juge d'instruction, à Paris.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

BERLAIMONT-BACHANT

TENTATIVE DE VIOL

La gendarmerie enquête sur une tentative de viol commise par V. F..., 38 ans, sujet belge, ayant demeuré à Bachant, en fuite.

MAUBEUGE

RIXE APRES BOIRE. — Après s'être amusé ensemble, une grande partie de la journée, les nommés Longerstay Eugène, 10 ans, dériveur, demeurant rue Pierre-François Dumont, 23, à Ferrière-la-Grande et Larsile Louis, 23 ans, camionneur, demeurant rue de l'Hospice, 21, à Maubeuge, se prirent de querelle sur la place de Wattignies pour un motif des plus futiles. Après avoir échangé quelques coups de poing et la boisson aidant, Larsile fut mis knot-out.

La police locale étant intervenue, a dressé des procès-verbaux pour ivresse et coups réciproques.

TRELON

C'EST LA LOI. — Pour avoir circulé de nuit sur une bicyclette non pourvue de lanterne allumée et défaut de plaque, Adam Maurice, 19 ans, a été l'objet d'une contravention.

TRIBUNE POLITIQUE

FEDERATION COMMUNISTE DU NORD

Pour Meerschaert mourant dans sa cellule

Tous les communistes se feront un devoir d'assister à la réunion de protestation organisée à Lille, 19, rue du Molinel, mardi 9 janvier à 19 heures.

Meerschaert, militant anarchiste, emprisonné pour un fait politique, a été jeté brutalement dans une cellule, au régime du droit commun.

Depuis jeudi dernier, il fait la grève de la faim au détriment de sa santé, de sa vie peut-être.

Communistes, vous réclamerez avec force sa mise au régime politique.

LE BUREAU FEDERAL.

LE DYSPEPTIQUE VOIT TOUT EN NOIR

parce que son estomac ne fonctionne pas et lorsque l'estomac est détraqué, le reste du corps humain n'est pas loin de se détraquer aussi. Si ceux qui souffrent de maux d'estomac, brûlures, renvois, aigreurs, vomissements, flatulence, etc., et négligent ces symptômes connaissaient d'avance le résultat de cette insouciance, ils s'empresseraient d'y remédier. Un estomac qui fonctionne bien, qui assimile toute la nourriture, est la vraie source d'une santé parfaite. Surveillez toujours de très près votre estomac et, au moindre excès de bile, d'acidité, prenez une demi-cuillerée à café de Magnésie Bismurée qui, en cinq minutes, neutralise la bile et l'acidité, et rétablira un fonctionnement normal. Contre la dyspepsie, l'indigestion et tous les maux d'estomac en général, la Magnésie Bismurée, qui se trouve chez tous les pharmaciens, est sans rivale : des milliers de personnes qui en ont fait l'essai en font foi.

LA MAGNÉSIE BISMURÉE
(Marque Déposée)
REND LA VIE aux estomacs délabrés

Bulletin Economique

MARCHES DE LA RÉGION

DOUAI, 8 janvier. — Pommes de terre, 0.25 et 0.30 le k. ; oignons, 0.50 et 0.60 ; navets, 0.35 à 0.40 ; carottes, 0.25 et 0.30 ; épinards, 1.50 le kilo ; céleri, 0.25 à 0.30 le pied. choux blancs, 0.20 à 0.35 pièce ; choux rouges, 0.30 à 0.40 ; choux de Bruxelles, 1.25 le k. ; escarolles et endives, 0.15 pièce ; poireaux, 0.15 la botte ; poires, 0.25 à 0.75 le k. ; pommes, de 0.60 à 0.75 le k. ; haricots, 2 fr. le litre ; ail, 2 fr. le kilo ; cresson, 0.15 la boîte ; choux-fleurs, 2.25 pièce ; salsifis, 1.25 le botte ; tomates, 3 fr. le k. ; beurre, 15 fr. le k. ; œufs, 0.65 pièce ; lapins, 6.50 le k. vivant ; poulets, 7.25 ; oies, 6 ; canards, 6.

BERGUES, 8. — Beurre en bloc, 422, 13.50 à 17 fr. le k. ; beurre en pièces, 14 à 18 fr. le k. ; œufs, 18 à 19 fr. les 26 ; fromage de Bergues, 3.75 à 4 fr. le k. ; pommes de terre rondes, 14 à 16 fr. les 100 k.

UGEOL SEUL TRAITEMENT RADICAL DES VOIES URINAIRES
Cystites, Blennorragies, Coulures, Douleurs, Pertes, Prostatites, Rétrécissements, Gravelles, Rétentions d'urine, Douleurs et Difficultés d'urination, Douleurs lombaires, etc.
Nouvelle méthode intense et progressive sans piqûres
En boîte : 4 fr. TOUTES PHARMACIES
ou à défaut : 4 fr. 50 par (au lieu de 6 fr.) adressé par le Dr UGEOL, 22 Rue Bichat PARIS
Se trouve toutes bonnes Pharmacies de Lille.

Marché aux volailles. — Poulets, 20 à 33 fr. couple ; poules 18 à 28 fr. couple ; lapins, 7 à 18 fr. pièce ; canards, 25 fr. couple ; poulettes, 22 à 28 fr. couple ; soit au total, 1.113 sujets.

Marché aux bestiaux. — Bœuf, 2.73 à 3.25 le kilo (poids vif) ; vache, 2.25 à 2.75 ; porc, 5.75 à 6.15 ; coche, 4 à 5 fr.

HAZEBROUCK, 8. — 143 blocs de beurre pesant 1.700 k., vendus de 14 à 15 fr. le k. ; 1.150 k. de beurre en pièces, vendus de 15.50 à 13.50 le k. ; 3025 œufs, vendus de 14.50 à 18 fr. les 26.

Quantités vendues aux prix de : pommes de terre, 300 k., 0.25 à 0.30 le k. ; poulets, 600 pièces, 11.50 à 19.25 la pièce ; poules, 230 pièces, 13 à 17.25 pièce ; lapins, 613 pièces, 11 à 19.50 pièce.

TOURCOING, 8.

Il a été vendu aux Halles : 3.193 oranges, 0.20-0.45 ; 10 caisses de 22.500 oranges, 35.00-36.00 ; 2.750 mandarines, 0.08 ; 180 Camembert, 1.25 ; 78 fromages de Brie, 1.20 ; 15 sacs de 24 endives, 3.25-3.50 ; 54 laitues, 0.25 ; 288 k. Hollande, 6.40-8.00 ; 188 k. beurre, 13 fr.

Conditionnement des Matières Textiles de Tourcoing

Entrées du 2 au 6 janvier 1923

Mardi, laine peignée, 91.916 ; laine filée, 30.919 ; laines diverses, 18.188 ; coton, 5.298 ; nombre de lots, 82 ; total, 136.200. — Mercredi, l. p., 173.602 ; l. f., 39.293 ; l. d., 39.452 ; c., 7.894 ; n. de l., 127 ; tota. 260.331 ; Jeudi, l. p., 144.732 ; l. f., 24.664 ; l. d., 34.989 ; c. 7.068 ; n. de l., 107 ; total, 228.390. — Vendredi, l. p., 95.682 ; l. f., 43.773 ; l. d., 16.244 ; c., 3.054 ; n. de l., 107 ; total, 152.753. — Samedi, l. p., 80.081 ; l. f., 36.582 ; l. d., 39.802 ; c., 7.002 ; n. de l., 105 ; total, 163.447. — Totaux : l. p., 506.084 ; l. f., 165.131 ; l. d., 159.611 ; c., 30.306 ; n. de l., 528 ; total général : 941.130.

Conditionnements, 1870 ; filtrages, 243 ; dégraissages, 10 1/3 ; marchés à terme, R.-T., 5142.

MARCHES DES COTONS

GENEVE, 8. — Sur Paris, 36.237 ; sur Londres, 24.575 ; sur Bruxelles, 33.60.

LE HAVRE, 8. — Tendance calme ; ventes : 2.300 balles.

Janvier, 688 ; février, 687 ; mars, 683 ; avril, 681 ; mai, 673 ; juin, 670 ; juillet, 670 ; août, [illegible] ; septembre, 657 ; octobre, 643 ; novembre, [illegible] ; décembre, 635.

NEW-YORK 8. — *Clôture.* — Janvier, 2825 ; mars, 2830 ; mai 2860 ; juillet, 2843.

LIVERPOOL, 8. — *Clôture.* — Janvier, 1370 ; mars, 1443 ; mai, 1404 ; juillet, 1406 ; octobre, 1384.

HERNIE
GUÉRIE DE JOUR et HORS DOMICILE
LA GUÉRISON certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote à compression souple de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, 44, Bd Sébastopol (anc. N° 63). Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.
Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.
Allez donc tous, de 8 h. à 4 h. à
LILLE, 9 et 10 Janv., à son Cabinet Régional, 16, r. de la Clef (1er étage), près la Bourse.
Calais, 11 Janvier, Hôtel de la Clef d'Or.
Aire-sur-la-Lys, 12 Janvier, H. de la Clef d'Or.
Arras, 13 Janvier, Hôtel du Commerce.
Roubaix, 14 Janvier H. de Paris, r. de Lille.
St-Pol-s/Ternoise, 15 Janv., H. du Trocadéro.
Landrecies, 16 Janvier, de 10 h. à 3 h., Hôtel de la Renaissance.
Solesmes, 17 Janvier, de 8 h. à 2 h., Hôtel de la Hure, Lesnes.
Maubeuge, 18 Janvier, Hôtel de la Poste.
Avesnes, 19 Janvier, Hôtel Terminus.
Valenciennes, 20 Janvier, Hôtel de Flandre.
NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE
Grossesse, Obésité
Matrice, Déplacement des organes
TRAITE de la HERNIE franco sur demande

BANQUE GÉNÉRALE DU NORD
ANCIENNE BANQUE
VERLEY, DECROIX
SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL 100 MILLIONS - SIÈGE SOCIAL : 42 rue Royale, LILLE
Obligations à LOTS
CRÉDIT NATIONAL
6 % net émises à 498,50
7.200 LOTS, ensemble 14 MILLIONS de Francs par an

Bourse de Lille du 8 Janvier 1923

Charbonnages	C. pr.	C. d. p.
Albi	445	449 75
» Part	1200	1300
Aniche	976	982
Anzin	1215	1210
Béthune	2687	2697
» 10e	254	257
Bianzy	1427	1435
Bruay	2415	2100
» 10e	243 25	249 50
Carvin	549 50	560
Ch. Boulonn.	180	180
Clarence	427	430
Courrières	503	507
Crespin	158	158
Douchy	1030	1030
Dourges	508 50	515
Escarpelle	1106	1115
Ferfay	514	515
Flines	30 25	
Lens	361	315
» 10e	142 50	
Liévin	181	192 25
c. de 30 act.	5326	5600
Ligny	1275	1285
Marles 70 %	375	375
Nord Alais	75	75
Ostricourt	745	750
Thivencelles	235	235
Vendin	220	230
Vicoigne	535	545 50
» 10e	267	

Pétroles	C. pr.	C. d. p.
Alexander	360	362
Bordoni	238	
Bustenari	204	206

Pétroles	C. pr.	C. d. p.
Dabrowa Cap.	585	592
Estera	205	
Fin Pétrole	381	385
Fr. Polonnaise	222	219 50
Grabownika	293	298
Ind. Pologne	225	220
Karpathes	425	415
Lille Donn. ord.	1267	1250
» » prior.	1763	1764
Milano	245	246
Monte-Carlo	360	
Omn. Pét. Nord.	790	795
Polana	185	191
Potok	480	480
Pétr. Premier	390	392
Raff. Pét. Nord		
(ach. 18)	865	886
Retoczin	745	760
Silva Plana	268	272 25
Wankowa	500	505
Zagorz	136	136

Métallurgiques	C. pr.	C. d. p.
Bland. Arbel	630	635
Fives-Lille	1850	1858
Nord et Est	510	506
Mat. Fr.-Belge	1097	1101
Scheile-Maubeuge	1257	1257
Mat. Transports	364	366

Valeurs diverses	C. pr.	C. d. p.
Compt. Linier	1375	1375
Etaut. Agache	1630	1610
Cot. St-Quentin	545	575
Tiberghien	585	590
— part	1650	
Kuhlmann ex-d.	560	575
Tuil. Beauvais	1275	
— part	710	
Verrerie	264	262
— part	117	
Gl. verres sp.	4915	
Gl. Aniche ib.	1500	1500
— n. ib.	1475	
Cimts Haub.	390	378
Cimts Français	3950	4050
Cimts Boulonn.	660	
Cimts Lorrain	309	367
Emts Et. N.-Fr.	435	
Bons du Trésor	480	486
Obl. Houillères	478 50	478
— (29)	465	468
Oblig. Lens	491	495 25
Obl. du Nord 6 %	490	496
Cr. Nat. 19	465	465
— 20	475	472 50
— 21	508 50	505 25
— 22	494	497
— 22-24	487	487

Métallurgiques	C. pr.	C. d. p.
Blanc-Misseron	617	630
Aciéries France	583	582
» Longwy	910	912
Samb. et Meuse	3121	3113
Ch. de France	234	228
Nicaise	1147	1132
» Part	743	713
Aubr. et Viller	803	
Biache-St-Vaast	3600	
Etablis. Cail	394	407
Denain-Anzin	1837	1833
Escaut Capital	1790	
Escaut jouiss	1340	

Charbonnages extrêmement fermes. Toutes les offres sont absorbées sans discussion. Tout le reste du marché se ressent de ce voisinage et fait preuve d'une excellente tendance. Le droit de souscription Escarpelle n'a pu être traité faute d'offres suffisantes ; on le recherche à 150 francs.

BOURSE DE PARIS DU 8 JANVIER

L'ouverture faisait bien augurer de la séance Mais des bruits fâcheux venus on ne sait d'où ont provoqué des allègements des positions. Les premières ventes en ont entraîné d'autres. Et comme la hausse précédente invitait déjà à des réalisations, celles-ci ont commencé à se produire. En sorte que l'on a fini très faible.

Nos rentes ont été lourdes. Le 3 % a fléchi à 58.45 ; 4 % 1917, 62.75 ; 1918, 62.15 ; 5 % 1915 76.20 ; 1920, 88.35 ; 6 % 87.85. Les obligations du Crédit National se sont inscrites à 467 1919 ; 469 1920 ; 501 1921 et 496.75 1922. Les fonds turcs ont été lourds en raison des nouvelles de Lausanne. Les fonds russes sont sans orientation.

Les Banques se sont bien maintenues et principalement la Banque de Paris. Les valeurs de sucre ont été indécises, ainsi que le Rio malgré la tension des changes. Quelques ventes en Pathé.

En Coulisse, la De Beers est encore en hausse. Les Mines d'Or ont été fermes. Les caoutchoucs sont irréguliers.

La livre sterling a avancé à 68.235 et le dollar à 14.675. On a coté l'italien à 72.90 en reprise. Le lei est calme à 8. La drachme s'est inscrite à 16.50. Berlin s'est encore alourdi à 0.1025.

CHARBONNAGES DE SOSNOVICE — La société offre à ses actionnaires le paiement des coupons arriérés du 1er janvier 1916 au 1er janvier 1923 inclus, pour une somme d'ensemble, 176 fr. 85 net.

EAUX DE BEYROUTH 3 %. — Le coupon n. 26 du 15 juin 1922 est mis en paiement à raison de 12 fr. 50.

CREDIT FONCIER D'ORIENT. — L'assemblée du 6 janvier a approuvé les comptes de 1921-22 se soldant par un bénéfice de 1.588.785 francs. Le dividende fixé à 21 fr. par action et 9 fr. par part sera mis en paiement à partir du 25 courant à raison de 18.90 net par action et 7.85 par part.

DISTILLERIES ET SUCRERIES DE L'AISNE — L'assemblée extraordinaire qui devait, samedi dernier, examiner la situation, a été remise à une date ultérieure, faute de quorum.

FRONCLES ET VRAINCOURT. — La société est admise au bénéfice de la liquidation judiciaire par jugement en date du 5 courant.

CHARBONNAGES DU TONKIN — Un acompte de 100 fr. à valoir sur le dividende de 1922